

ger aux sociétés savantes des départements. Mais M. Fortoul, qui connaissait et aimait la Province, en créant de nouvelles circonscriptions universitaires et plaçant à leur tête de grands recteurs, songe aussitôt à les mettre en rapport avec les sociétés savantes. « Vous trouverez, dans les sociétés savantes, spécialement vouées à l'étude de la science locale, des centres où se conservent, avec le culte intelligent des traditions particulières de la province, l'amour sincère du pays. Je vous invite à vous mettre en rapport avec Messieurs les présidents des sociétés savantes, à leur assurer le concours de leurs lumières et de votre autorité... Ne craignez pas d'engager les membres du corps enseignant à prendre leur part de ces travaux qui leur feront étudier et aimer le pays qu'ils habitent et auquel ils s'attacheront d'autant plus qu'ils le connaîtront mieux (1). »

S'adressant ensuite aux présidents des sociétés savantes, comme M. Guizot et M. de Salvandy, il réclame leur concours pour le comité de la langue, de l'histoire et des arts, nouvelle dénomination du comité historique réorganisé. Entre les sociétés savantes, qui ont toujours attaché un prix particulier aux recherches historiques, et le comité, M. Fortoul, voit un lien naturel qu'il appartient à l'administration de resserrer. Une commission, choisie dans les différentes sections du comité, examinera leurs travaux philosophiques, archéologiques et historiques, en rendra compte chaque mois en assemblée générale. Le comité profitera ainsi, ajoute-t-il, des recherches des sociétés des départements ; il puisera dans leurs publications des renseignements d'autant plus précieux qu'ils ne peuvent être obtenus que sur les lieux mêmes et par l'étude des documents locaux. D'un autre côté, les sociétés trouveront dans les rapports et dans

(1) Circulaire du 10 janvier 1856.